

Les relations entre engagements portés par des jeunes et les cadres d'une démocratie participative locale

Céline Martin, doctorante, Chaire jeunesse de l'EHESP, Université Cergy-Pontoise
Fransez Poisson, doctorant, Chaire jeunesse de l'EHESP, ENAP du Québec

L'organisation démocratique d'aujourd'hui vit des heures délicates. Les citoyens ayant le droit de vote élisent toujours des représentants mais ce système d'élection ancré dans une logique représentative semble souffrir de nombreux maux : représentativité très limitée, faible participation aux élections, montée des partis extrémistes notamment. Nous vivons dans une époque où la mal-représentation est devenue ancrée (Rosanvallon, 2014). Le rapport des jeunes aux institutions est particulièrement symptomatique de cette crise démocratique, ils votent peu et ne se sentent pas particulièrement représentés.

En soutien et en parallèle des logiques démocratiques représentatives, se développent des mécanismes participatifs et délibératifs. Ceci permet de faire participer les citoyens aux décisions publiques ou de se concerter avec une communauté d'acteurs. Il peut s'agir d'une manière de rapprocher les institutions des citoyens, notamment les jeunes (Loncle, 2008). En matière de politique de jeunesse, il existe par exemple des conseils qui ouvrent un espace institutionnel aux jeunes pour faire des propositions et prendre des décisions¹. Au côté de ces espaces formels, des associations d'éducation populaire et de jeunes facilitent également l'implication des citoyens, parfois en lien avec les politiques publiques. Il s'agit alors plutôt de participation non-formelle. Les participations informelles des jeunes sont aussi répandues, dans des formes contestataires et/ou n'ayant pas du tout recours aux institutions pour s'organiser (Loncle, 2008).

A Rennes, l'implication formelle des jeunes dans les politiques publiques n'est pas particulièrement instituée. Il n'existe pas de conseils d'enfants et de conseils de jeunes. De nombreuses associations de jeunes et d'étudiants sont néanmoins actives. La municipalité a créé un programme, « La Fabrique Citoyenne » dans une perspective de concertation avec les citoyens, notamment dans le cadre du renouvellement du Plan Local d'Urbanisme. Un budget participatif, permettant de créer de nouveaux investissements à partir des recommandations des citoyens, est également développé depuis 1 an. Ces actions ne ciblent cependant pas particulièrement les jeunes. Certains groupes critiquent en effet le recours aux citoyens dans une simple logique consultative et sans penser leurs places dans la production des actions financées.

1 En France, ces conseils sont regroupés au sein de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunesse (ANACEJ).

Plusieurs chercheurs de la chaire de recherche sur la jeunesse étudient depuis plusieurs mois une initiative proposée par des jeunes membres de l'association Keur Ekemm. Ceux-ci ont construit un parcours de formation populaire autour de la culture et l'art. Ce Laboratoire Artistique et Populaire (LAP) doit ainsi aboutir à une « commande populaire » formulée par les participants qui ont développé une expertise sur les initiatives culturelles locales. La démarche est initiée par l'association Keur Eskemm, composée d'étudiants et de jeunes qui ont entre 20 et 30 ans. Certains sont engagés dans le milieu associatif depuis longtemps, d'autres découvrent cet univers à travers des stages et/ou des volontariats en service civique. L'équipe de Keur Eskemm a rencontré 26 jeunes motivés par l'expérience. Ceux-ci étaient issus de divers univers : engagés ou non, étudiants, jeunes travailleurs pour d'autres, ayant une expérience culturelle ou non, suivi par des acteurs sociaux (missions locales par exemple). La diversité des participants est un élément important dans la constitution du groupe. Entre décembre 2015 et mai 2016, les participants ont ainsi été formés à plusieurs pratiques artistiques et culturelles et ont pu utiliser celles-ci pour développer différentes initiatives pour témoigner de leurs expériences : reportage vidéo, utilisation d'outils radio.... Cette démarche prend place dans la fac Pasteur, tiers lieu mis à disposition par la ville de Rennes et géré par des architectes qui accueillent des groupes de manière assez flexible. La ville de Rennes ainsi que d'autres partenaires publics et associatifs soutiennent également la démarche.

S'intéresser à cette expérience consiste à penser la participation des citoyens à la démocratie délibérative dans des formes plurielles. La participation dans ce cas constitue plutôt à travailler sur le partage du pouvoir entre jeunes et adultes plutôt qu'à évaluer des degrés de participation ou d'association des citoyens aux décisions des adultes (Percy-Smith, 2015). La particularité de l'expérience étudiée est également qu'elle est initiée par des pairs.

Comment une proposition politique non-formelle initiée par des jeunes rencontre-t-elle les logiques de la démocratie participative? Afin d'étudier cette question, nous avons recours à la théorie critique de l'*empowerment* des jeunes ([TCEJ] Jennings et al, 2006) que l'on articule avec les normes de la démocratie participative (Blondiaux et Sintomer, 2009). Cette conceptualisation propose des critères permettant d'analyser les expériences d'*empowerment* chez les jeunes en évaluant:

1 – L'environnement facilitant ou non l'expérience des jeunes. Nous nous intéressons aussi particulièrement au travail en commun des acteurs du territoire (Blondiaux et Sintomer, 2009), dynamique qui permet de renforcer la qualité de l'environnement dans lequel les jeunes inscrivent leur expérience.

2 – Leur participation significative: prise de responsabilité et de décision

3 – Le partage du pouvoir entre jeunes et accompagnants. La démocratie participative peut constituer un espace pour légitimer le rôle des acteurs d'un même réseau (Blondiaux et Sintomer, 2009), ce qui permet d'impliquer les acteurs dans les politiques publiques en leur donnant du pouvoir.

4 – L'articulation entre engagement à des niveaux individuels et communautaires

5 – La perspective de changements socio-politique. Ces deux critères font appel au sens de la démocratie participative et notamment au fait que les décideurs puissent être amenés à rechercher

des informations et solutions nouvelles pour déterminer les actions publiques à concevoir (Blondiaux et Sintomer, 2009).

6 – La réflexion critique sur l'expérience que les jeunes mènent.

Nous analysons l'expérience à travers trois relations d'acteurs : celle des participants du LAP avec l'association Keur Eskemm, celle de Keur Eskemm avec les institutions et celle des participants avec les institutions.

Les développements qui suivent sont ainsi ancrés sur l'analyse des données produites par notre enquête au regard de ces critères.

Sujet et Méthodologie de recherche

Le travail dont nous proposons une première restitution est mené dans le cadre de Partispace, étude comparative européenne qui questionne les relations entre les espaces et les styles de participation des jeunes de 15 à 30 ans dans huit pays européens. Concernant le LAP, nous travaillons particulièrement sur l'organisation du projet et les méthodes utilisées, l'appropriation de l'initiative par les participants et son impact sur leurs parcours individuels en termes d'engagement ainsi que sur le soutien et la légitimité accordée à ce projet expérimental par les acteurs locaux (élus et professionnels). Le travail de terrain a été réalisé entre septembre 2015 et juin 2016. La recherche s'est construite dans une perspective inductive et à partir d'une technique mixte d'observation et d'entretiens individuels et collectifs.

Les entretiens collectifs

Le premier entretien collectif avec les jeunes encadrants du Lap avait pour objet d'identifier les membres de cette association, leurs parcours, leur rapport initial au territoire et aux institutions publiques ainsi que les enjeux du point de vue de l'accompagnement à la participation 16 - 30 ans. Le deuxième entretien collectif réalisé en mai 2016 avec ces mêmes encadrants avait pour principe la mise en perspective de l'année en termes d'ingénierie de projet, de vécu et de parcours des encadrants et des participants. Il visait également à saisir l'évolution des perceptions sur les relations au territoire et aux institutions locales. Un troisième entretien collectif a également permis de recueillir la perception des jeunes participants sur cette expérience à quelque mois de son aboutissement. La discussion fut animée essentiellement sur les sujets suivants : les modes d'organisations et de prises de décisions adoptés collectivement, les interactions avec la proposition de départ et leurs évolutions, les relations aux encadrants du projet et aux intervenants extérieurs.

Les entretiens individuels :

Nous avons proposé parallèlement à chaque participant un entretien individuel afin de recueillir des éléments sur son parcours d'engagement au sein du LAP et à l'issue de celui-ci, sur son rapport au groupe, au projet et à ses espaces physiques de mise en action. Quinze participants sur les vingt-quatre initialement inscrits dans le projet ont accepté de nous rencontrer dans ce cadre.

Observation

Ce travail d'observation a été exposé clairement aux participants dès le départ du projet et explicité au regard des objectifs de Partispace. Nous avons ainsi assisté à des temps collectifs de réunions entre participants et encadrants ou encore à différents ateliers proposés ou initiés par les participants. Néanmoins les temps plus informels organisés en dehors du lieu dédié au projet par les jeunes participants n'ont pu faire l'objet de ce travail d'observation. Les premières analyses des données récoltées sont présentées à travers deux dimensions : le lien entre l'initiative développée et les politiques publiques ainsi que le processus de politisation des participants.

L'émergence d'une initiative jeune, expérimentale et artistique et sa relation aux politiques publiques locales.

Les politiques de jeunesse sont menées dans une perspective transversale et ont la particularité de cibler une population plutôt qu'un problème public (Loncle, 2010). La priorité actuelle étant de cibler les publics « des quartiers prioritaires » et donc de travailler étroitement avec les chargés de mission « politique de la ville ».

La démarche entreprise par les membres de Keur Eskemm s'inscrit dans un contexte local qui place officiellement la participation des jeunes et le dialogue entre jeunes et élus comme un axe fort est au cœur du Pacte pour la jeunesse (15-30 ans) conçu en 2013 et porté par la mission jeunesse essentiellement auprès des différents services de la Ville . Ce pacte s'appuie sur quatre points majeurs que sont l'expression, les initiatives, l'engagement et l'accès à aux droits et à l'information des 15-30 ans². Si le soutien aux initiatives est réel, il le reste sur des actions à court terme et dans un cadre de déroulement prévisible et encadré par les professionnels de jeunesse ou les techniciens de la Ville. Les professionnels de jeunesse déplorent la difficulté de mobiliser les jeunes et les élus dépeignent une défiance grandissante tout affichent une volonté de « dialoguer avec les jeunes ».

La particularité du LAP et son originalité au regard de la logique de financements classique fut de solliciter un soutien public sans garanties ni programme préconçu. L'idée même de proposer à des jeunes d'horizons divers la réalisation d'une commande populaire artistique était inédite tant du point de vue de la Mission jeunesse de la ville que de la Direction culturelle. Les représentants du Lap se heurtent alors à une incompréhension mêlée de ce qu'ils rapportent à une forme de désintérêt pour cette proposition. C'est finalement assez indirectement que la ville a soutenu ce projet dans un premier temps, en ayant encouragé la création d'un Tiers lieu devenu hôtel à projets en plein centre de la Ville. Ce tiers –lieu³, initié par Patrick Bouchain et Sophie Ricard en 2012, fut un pari non moins difficile à relever. Ceci avait pour objet outre la rénovation minimum du bâtiment, l'accueil de projet dans des domaines divers (social, santé, artistique et culturel ...). La rencontre entre

2 *Source pacte jeunesse <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/la-jeunesse/>*

³ **Tiers lieu** : espace publics de rencontre et d'échange, de pratiques occasionnelles ou spontanées, numériques ou non (Fab Lab) lieu partagé de créativité dans un territoire donné, croisant les compétences, facteur d'engagement citoyens et d'économies collaborative

Sophie Ricard et les membres de Keur Eskemm fut déterminante pour le lancement du LAP du point de vue matériel et du point de vue de la rencontre humaine et artistique et politique que potentialise ce lieu. Le LAP a en effet pris place au sein de la fac Pasteur pendant 6 mois. Les liens avec la ville de Rennes se développent. La direction Jeunesse et Vie Associative de la ville de Rennes accordent un soutien financier pour débiter l'initiative. Des contacts sont également établis avec la Direction Régionale des Arts et de la Culture (DRAC, administration déconcentrée du ministère de la culture), lors d'une réunion publique à la fac Pasteur. Suite à de multiples échanges avec la direction culturelle de la Ville de Rennes et aux recours à de nombreux intervenants professionnels de la culture à Rennes, un soutien financier est finalement proposé à l'association 8 mois après le démarrage de l'initiative dans le cadre de la politique culturelle de la ville et de l'État. Aujourd'hui, la direction générale de la culture propose à Keur Eskemm de s'impliquer dans un groupe de travail sur la politique culturelle et les consulte sur des méthodes d'ingénieries de projets.

Le soutien de la mairie dans le cadre de sa politique culturelle à une initiative de jeunes est assez inédit durant ces dernières années. En effet, la politique locale de jeunesse ne s'articule pas réellement avec les politiques culturelles qui ont pour fonction de soutenir certains acteurs implantés depuis les années 70 – 80 (Les Transmusicales pour les plus connus d'entre eux). Ces événements culturels ont permis de construire un milieu fertile et important tout en professionnalisant les initiatives. La politique culturelle de la ville est ainsi centrée sur ces structures aujourd'hui relativement instituée et professionnalisés alors que les expériences culturelles portés par des jeunes sont plutôt soutenus par la mission jeunesse de la ville de Rennes. Nos connaissances des associations de jeunes développées localement confirment que plusieurs d'entre elles ont tenté d'obtenir la reconnaissance et des soutiens financiers de la direction de la culture de la ville sans y parvenir. Une des raisons évoquées par ces acteurs institutionnels est de ne pas devoir soutenir les pratiques artistiques amateurs. Les initiatives étudiantes très nombreuses sont plutôt soutenues par les Fonds de Soutien au Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) des universités. Si les actions culturelles professionnelles actuelles ont souvent émergé dans le milieu étudiant, la transition auparavant possible entre initiative étudiante et soutien par la ville de Rennes au titre de sa politique culturelle semble plus rare. La rupture entre culture légitime et projets artistique et culturels portés par des jeunes est assez récurrente et dissuade bon nombre de jeunes de se tourner vers ces instances devenues opaques dans leur fonctionnement.

Les jeunes de Keur Eskemm expliquent que le changement de posture des institutions pourrait être dû à leur fort investissement et à une très grande persévérance dans leur capacité à interpeller les élus et les techniciens de la Ville. Ceci fut également possible grâce à leur solide connaissance du système institutionnel et politique qui se démarquait de la défiance institutionnelle dont les élus se plaignent régulièrement.

Cette expérience questionne donc le rôle du contexte institutionnel sur l'expérience d'*empowerment* des jeunes. Si l'on réfléchit dans une perspective délibérative au rôle des institutions culturelles, on comprend qu'elles ne cherchent pas particulièrement de solutions nouvelles par l'implication des citoyens (critère 5). La collectivité n'a pas un rôle d'activation dans le changement socio-politique potentiellement provoqué par l'expérience du LAP. La collectivité est tout de même sensible à la pluralité d'acteurs culturels professionnels impliqués dans la démarche ce qui peut faciliter le développement d'un environnement favorable à l'expérience des jeunes (critère 1). La durée des

négociations a cependant fragilisé cet environnement en créant un climat d'instabilité pour le LAP (critère 1). La proposition d'implication par la direction culturelle dans un groupe de travail semble être un bon moyen de faciliter la co-décision avec les jeunes et de partager le pouvoir (critère 2 et 3). Les dimensions individuelles et communautaires de ces relations ne sont pas forcément explicites (critère 4). Un certain changement socio-politique s'opère puisqu'une association de jeunes, habituellement relevant du secteur socio-culturel pour les institutions, est soutenu dans le cadre des politiques culturelles (critère 5). La critique des responsables de l'association Keur Eskemm par rapport à la reconnaissance apporté par les institutions culturelles est au contraire très présente (critère 6).

Une expérience d'empowerment pour les participants et les membres de Keur Eskemm

L'expérience du Lap est, pour ces créateurs, fondée sur la volonté d'impliquer et de donner la parole à des jeunes afin qu'ils deviennent force de proposition pour eux même et pour la collectivité. Pour se faire, un apprentissage préalable a été pensé afin de renforcer leurs propositions et développer leur expertise citoyenne en matière d'art et de culture. Examinons à présent à partir des faits observés et de nos entretiens, les directions prises et les effets produits pour les jeunes participants à ce projet.

Les entretiens réalisés avec les participants au Lap nous permettent de dégager les éléments suivants.

Sur l'environnement physique, la Fac Pasteur est une découverte pour beaucoup et un endroit stimulant. En revanche la précarité du lieu et l'absence de chauffage a rendu difficile la réalisation des ateliers durant l'hiver. La rencontre avec Sophie Ricard fut ressource pour les participants pendant le projet et pour la suite en termes de réseau et d'ouverture. Les jeunes retiennent un climat de bienveillance générale de la part des intervenants. Ceux qui ont participé à l'aménagement du lieu se sont sentis mieux intégré au projet et au groupe que les autres. Sur la prise de responsabilité et de décision, tous ne décrivent pas le même niveau d'implication en fonction de leur rapport au groupe, de leur emploi du temps, de leurs habitudes à travailler avec les autres. Pour les personnes régulièrement présentes, elles disent avoir manqué de support pour la prise de décision. Ainsi les échanges pouvaient aboutir à une forme de statu quo et engendrer de la démotivation. Le passage à la formulation de la commande populaire semble abstrait pour beaucoup d'entre eux à cette étape. En ce qui concerne le partage du pouvoir entre jeunes et accompagnants, les jeunes décrivent des relations très différentes de ce qu'ils ont connus auparavant, une grande liberté leur était confiée dans l'organisation et les propositions même si certains auraient voulu aller plus loin. Les encadrants étaient trop présents pour certains et pas assez pour d'autres. Des difficultés dans le montage financier du projet n'ont pas été partagées par les encadrants, ceci a été ressenti comme un maintien hiérarchique entre jeunes et accompagnants. Les participants décrivent également un manque de temps pour réfléchir à leurs expériences à ce stade du projet. Les entretiens ont été acceptés en ce sens. Les participants ne font pas systématiquement le lien avec la dimension politique du projet mais se représentent davantage la notion d'engagement et de travail collectif. Concernant la commande populaire, celle-ci n'est pas encore formulée et devrait émerger en septembre. La majorité des jeunes s'accordent sur l'acquisition de savoir-faire et de savoirs être qui leur permettent une projection dans l'avenir (estime de soi et prise de parole principalement) mais aussi une meilleur lecture du contexte local en terme de propositions sociales, culturelles et artistique. Des propositions individuelles vers le collectif au sein du groupe ont été formulées par les jeunes et présentés aux publics lors des journées portes ouvertes. La commande populaire serait selon eux formulée en dehors de Pasteur dans les quartiers rennais à partir de septembre.

Pour les membres de Keur Eskemm, le contexte institutionnel local n'était pas entièrement favorable à l'expérimentation.

Leur implication dans le projet a été total y compris durant les périodes de bénévolats pour certains salariés en attente de contrats. Le temps d'implication était un temps complet par semaine sur le portage du projet et les dialogues avec les partenaires. Les prises de décisions ont été organisées par

pôle de compétences et de responsabilité de chacun des membres de l'équipe. Des réunions régulières permettaient de discuter les ordres du jour. Les questions sur les modes d'accompagnements ont été nombreuses et sur « la bonne distance » à trouver. Le clivage perçu par certains participants et une trop forte hiérarchie dans les rapports fait débat au sein de l'équipe. La réflexion critique émerge au moment du travail approfondi d'évaluation interne et externe et est souhaitée par l'association. Les perspectives de changements sont en phase d'émergence tant sur les modes de financements des projets portés par les jeunes mais également sur la perception des acteurs publics sur ces mêmes individus porteurs de projets expérimentaux. Enfin, Les membres de l'association ont construit ce projet à partir de leurs compétences et de leurs parcours d'engagement préalables pour certains. Les plus jeunes de l'équipe interrogent aujourd'hui différemment leur insertion professionnelle future au regard de cette expérience, tant sur le plan des valeurs « à défendre » dans leur travail, des normes qui y sont imposées, et des relations organisés sur des modes très hiérarchisés.

Le processus d'empowerment chez les participants du LAP et chez les jeunes de l'association Keur Eskemm

Les 6 dimensions clés de l'empowerment selon Jennings et al.	Participants au LAP	Membres de Keur Eskemm
1 Un environnement facilitant l'expérience des jeunes	<p>L'environnement physique « Le lieu des possible ».</p> <p>Lieu à aménager par les jeunes par des moyens de récupérations : forte appropriation</p> <p>L'environnement humain : .ressources et bienveillance</p>	<p>La Fac pasteur lieu ressource</p> <p>Les partenaires associés au projet</p>
2 – Une participation significative: prise de responsabilité et de décision	<p>Nécessité d'outils délibératifs</p> <p>Entre participants</p> <p>Et Avec Keur Eskemm</p> <p>Usage des codes sociocritiques plus ou moins appropriés par les individus</p>	<p>Des outils classiques de réunions</p> <p>Un fonctionnement collégial</p> <p>Des liens amicaux entre les participants</p>
3 Un pouvoir partagé entre jeunes et accompagnants	<p>De la liberté quant au contenu de la commande</p> <p>Une recherche d'horizontalité par les participants dans les dialogues</p> <p>Proximité d'âge encadrants / participants</p> <p>Posture questionnée en permanence par les</p>	<p>Question sur la transparence des informations et du fonctionnement</p> <p>Jusqu' où associer les participants notamment sur les questions financières</p>

4 Une réflexion critique sur l'expérience menée	Conduite de l'évaluation et organisation d'un comité consultatif association chercheurs /Eskemm/participants	Organisée par des instances consultatives
5 Une perspective de changements socio-politique.	Commande populaire non formulée à ce jour	Soutien et reconnaissance mais dans quelle temporalité
6 – Une articulation entre niveaux individuels et communautaires d'empowerment	Une appropriation lente et parfois difficile du projet de commande populaire par les participants.	Compétences individuelles au service d'un travail collectif Influence sur les choix professionnels et engagements futurs

Pour conclure, le rôle des citoyens dans les mécanismes délibératifs

Les analyses menées sur le LAP montrent que les relations entre une association de jeunes, ses usagers et les institutions peuvent produire des dynamiques délibératives dont les autorités ne sont pas les seules promotrices.

On observe que le fonctionnement de l'institution est susceptible d'évoluer. Si le soutien aux initiatives culturelles des jeunes relève souvent localement de la mission jeunesse, la direction culturelle a dans ce cas apporté son soutien. Le fait que Keur Eskemm doive négocier longtemps le soutien fragilise cependant le contexte d'action de l'association. Ceci est ressenti par les participants au LAP. On retrouve ici clairement la pluralité des mouvements entre les participants du LAP et de Keur Eskemm, Keur Eskemm et l'institution et les participants et l'institution. Si cette dernière relation n'est pas explicite, les participants peuvent avoir conscience que l'environnement d'action construit par l'association est fragile du fait de la difficile compréhension avec les institutions.

Le déroulement de cette expérience montre aussi que la collectivité locale permet aux jeunes participants du LAP de développer leurs citoyennetés, en soutenant l'association Keur Eskemm et en permettant l'accueil du groupe au sein de la fac pasteur. En revanche, on remarque que l'expertise développée par les jeunes n'est pas particulièrement pris en compte par la mairie. Ce sont les jeunes participants qui doivent valoriser leur expertise et l'institution ne les sollicite pas activement pour que ceux-ci soit associé à la politique culturelle, suite aux parcours qu'ils ont construit pendant plus de 6 mois.

Ceci pose la question du rôle des citoyens dans les mécanismes délibératifs. Nous avons tenté de comprendre le LAP comme un dispositif délibératif centré sur les politiques culturelles, construit par une association de jeunes qui tente de voir reconnaître son action par une collectivité locale. Cette démarche est peu commune étant donné que ce sont souvent les institutions qui provoquent de telles dynamiques. On observe que les animateurs du LAP, issu de l'association Keur Eskemm, voient parfois leurs expériences reconnues par les institutions culturelles mais ceci ne semble pas encore être le cas pour les participants du LAP. La logique d'action de la mairie et de l'Etat déconcentré n'a pas beaucoup évolué pendant l'expérience. L'autorité publique paraît avoir des difficultés à situer son action entre :

- Le rôle de contributeur financier quand elle finance une initiative associative d'une part
- Le rôle de d'organisateur de l'expérience délibérative quand c'est elle qui l'initie

L'association Keur Eskemm, en initiant le LAP, tente en fait d'associer la mairie à une expérience délibérative construite hors de l'institution, ce qui constitue une opportunité intéressante mais qui montre que l'institution n'est pas forcément prête à situer les citoyens au cœur de ses actions.

Bibliographie

- Bacqué, M. H., Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation?. *Idées économiques et sociales*, (3), 25-32.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie: actualité de la démocratie participative*. Seuil.
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2009). L'impératif délibératif. *Rue Descartes*, (1), 28-38.
- Jennings, L.B., Parra-Medina, D.M., Hilfinger-Messias, D.K. & McLoughlin, K. (2006). Toward a critical social theory of youth empowerment. *Journal of Community Practice*, 14(1-2), 31-55.
- Loncle, P. (2008). *Pourquoi faire participer les jeunes? Expériences locales en Europe*. Paris: Harmattan.
- Loncle, P. (2010). *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*. Presses Universitaire de Rennes.
- Paulet R. (2016). L'hôtel à projet Pasteur. Place publique, n°40, p. 8-13
- Percy-Smith, B. (2015). Negotiating active citizenship: Young people's participation in everyday spaces. *Politics, Citizenship and Rights. Geographies of Children and Young People*, 7.
- Pharo, P. (1991). *Politique et savoir-vivre*, Paris, France, L'Harmattan, p. 9, p. 34-53, 159 pages.
- Rosanvallon, P. (2014). *Le Parlement des invisibles*. Raconter la vie, Editions du Seuil.